| LIEUX DES COURS

Conservatoire à Rayonnement Départemental

Cour Bernadette et Jean Mars - Alençon 02 33 32 41 72 conservatoire@cu-alencon.fr

Collège Jean Racine

75 place du Champ du Roi - Alençon 02 33 80 64 20 Ce.0610003X@ac-caen.fr

Collège REP + Louise Michel

36 rue Abbé Letacq - Alençon 02 33 81 77 50 Ce.0611026J@ac-caen.fr





CONSERVATOIRE

MUSIQUE & THÉÂTRE

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Conservatoire à Rayonnement Départemental

Cour Bernadette et Jean Mars 61000 Alençon 02 33 32 41 72 conservatoire@cu-alencon.fr

www.cu-alencon.fr

L'administration du conservatoire est ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

CONSERVATOIRE

MUSIQUE & THÉÂTRE



CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

Musique • Théâtre • 2024-2025



Tu as entre 10 et 14 ans et tu souhaites intégrer une pratique artistique dans ton parcours scolaire?

Rejoins une classe à horaires aménagés musique (CHAM) ou théâtre (CHAT)!









L'accès en classes à horaires aménagés est proposé, sous conditions, à tous les élèves, indépendamment de la carte scolaire.

Les élèves des classes à horaires aménagés doivent obligatoirement être inscrits au conservatoire.

Comment intégrer une classe à horaires aménagés ?

L'admission résulte de l'examen du dossier et du niveau de pratique musicale ou théâtrale permettant d'évaluer la capacité et le degré de motivation de l'élève.



MUSIQUE CHAM

COLLÈGE JEAN RACINE

De la 6° à la 3°, parcours complet à dominante instrumentale



► Quels cours?

Entre 6 h et 7 h 30 de cours/semaine

- éducation musicale au collège : 2 h (*)
 (1h classe entière et 1h de regroupement CHAM)
- chorale : 1h (*)
- pratique instrumentale ou vocale : 30, 45 min ou 1h (selon le cycle) - sur le temps scolaire selon les disponibilités de l'enseignant (**)
- formation musicale: entre 1h30 et 2h (**)
- pratique collective (maîtrise ou orchestres) : entre 1h et 1h 30 hors temps scolaire (**)
- ▶ **0ù ?** Au collège (*) et au conservatoire (**)

COLLÈGE REP + LOUISE MICHEL

De la 5° à la 3°, apprentissage d'un instrument à vent ou des percussions dans le cadre d'une pratique d'orchestre

► Quels cours?

3 h 30 de cours/semaine

- cours instrumentaux semi-collectifs: 1h
- pratique collective instrumentale : 1h
- éducation musicale : 1h
- pratique collective vocale : 30 min
- ▶ **0ù ?** Au collège



COLLÈGES JEAN RACINE OU REP + LOUISE MICHEL De la 5° à la 3° sans aucun prérequis

Quels cours ?

3 h 45 de cours/semaine

- cours au conservatoire : 1h 45
- cours au collège : 1h ou 2h (selon le niveau)
- parcours spectateur en partenariat avec la Scène nationale 61
- ▶ **0ù ?** Au collège, au conservatoire et au théâtre d'Alençon







CALENDRIER

À partir du 5 février : dossier d'inscription à retirer au conservatoire ou à télécharger sur www.cu-alencon.fr

Vendredi 5 avril : réunion d'information au collège Jean Racine (date à retrouver sur www.cu-alencon.fr)

Mercredi 10 avril: date limite de transmission du dossier d'inscription au conservatoire

Mai : évaluations spécifiques et examen des candidatures en commission présidée par le Directeur Académique. Sont prises en compte les aptitudes, la motivation.

Juin : notification d'affectation par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale



Bien que les cours aient lieu majoritairement en temps scolaire, il est à noter que les parcours musicaux et théâtraux font l'objet de restitutions (concerts, spectacles...) hors du temps scolaire.